



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire n°5974

du 02/12/2016

**W-B E : Epreuve commune certificative de dissertation en 6^{ème}
année de Transition - Année scolaire 2016-2017**

Cette circulaire remplace la circulaire n° 5564 du 14/01/2016

Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie- Bruxelles
- Libre subventionné
- libre confessionnel
 - libre non confessionnel)
- Officiel subventionné
- Niveaux : Secondaire ordinaire de plein exercice

Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

Période de validité

- A partir du
- Année scolaire 2016-2017

Documents à renvoyer

- Oui
- Date limite : 31.01.2017

Mot-clé :

Epreuve – commune –dissertation –
6^{ème} de Transition

Destinataires de la circulaire

- Aux Chefs des établissements d'enseignement secondaire ordinaire organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Pour information :

- Au Service général de l'Inspection ;
- A la FAPEO ;
- Aux organisations syndicales.

Signataire

Ministre / Administration générale de l'Enseignement
Administration : Service général de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles
M. Didier LETURCQ, Directeur général adjoint

Personnes de contact

Service: Service général de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Nom et prénom	Téléphone	Email
PRIMERANO Fabrizio	02/690.80.68	fabrizio.primerano@cfwb.be
MOULART Laurence	0479/88.36.30	laurence.moulart@w-b-e.be

Bruxelles, date de parution de la circulaire

**Objet : W-B E : Épreuve commune certificative de dissertation
6^e année de Transition – Année scolaire 2016-2017**

Madame la Préfète, Madame la Directrice,
Monsieur le Préfet, Monsieur le Directeur,

L'épreuve commune certificative de dissertation pour les élèves de 6^e année de l'enseignement de transition organisé par Wallonie-Bruxelles Enseignement rencontre, depuis sa première édition en 2012, un réel succès. La participation d'une septantaine d'écoles motive la poursuite de l'expérience, toujours **sur base volontaire**.

- **Construction de l'épreuve**

La construction de l'épreuve (évaluation comprise) est placée sous la responsabilité d'un groupe de travail, constitué de professeurs issus de différents districts, de Madame L. MOULART, conseillère pédagogique en Français (DS) et de Monsieur F. PRIMERANO, responsable de la cellule pédagogique au SGEFWB.

- **Date de l'épreuve**

L'épreuve précitée sera organisée, pour des raisons de confidentialité et d'équité, dans toutes les écoles volontaires **la matinée du mercredi 3 mai 2017**, et ce par dérogation à l'arrêté ministériel du 1^{er} juillet 2014 « portant approbation du règlement des études de l'Enseignement secondaire ordinaire organisé par la Communauté française ».

Pour information, nous vous communiquons d'ores et déjà la date de passation de l'épreuve 2018 qui est fixée au 25 avril 2018.

- **Épreuve différée**

En cas d'absence justifiée le jour de l'épreuve, une épreuve différée sera organisée dès que possible à l'intention des intéressés.

Un exemplaire de ladite épreuve sera envoyé par courrier électronique sur demande à Madame MOULART (laurence.moulart@w-b-e.be).

- **Seconde session**

Pour des raisons tant pratiques que pédagogiques, aucune épreuve commune n'est prévue en septembre.

- **Modalités de passation**

La durée de l'épreuve est fixée de 8h30 à 12h30 avec une tolérance de 15 minutes. Les élèves disposeront d'un **dictionnaire** de la langue française et, le cas échéant, d'un dictionnaire de traduction pour les élèves non francophones. Des outils linguistiques peuvent également être laissés à leur disposition. De même, l'épreuve se déroulera **à cahier ouvert**.

- **Forme de la dissertation**

L'épreuve s'accompagnera, comme pour les éditions précédentes, d'un portefeuille de textes permettant d'enrichir la réflexion et la prise de position des élèves.

Comme les années précédentes, les élèves seront invités à illustrer leur argumentation en mobilisant des savoirs, expériences culturelles, lectures... de leurs cours de français du 3^e degré et, plus particulièrement de 6^e année.

La dissertation se conformera aux exigences de maîtrise des compétences telles que fixées par le référentiel des compétences terminales et par le programme de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

- **Évaluation et pondération**

Un dossier sera transmis à tous les enseignants, via le Chef d'établissement et la personne de contact, au début du mois de février. Il comprendra les consignes générales et la grille d'évaluation assortie d'un commentaire.

L'épreuve de dissertation représentera un tiers des points de l'examen de juin si les élèves sont soumis, outre la synthèse du CESS, à un examen en interne (généralement oral). Soit un tiers pour la synthèse (CESS), un tiers pour la dissertation et un tiers pour l'examen interne. L'épreuve de dissertation représentera la moitié des points si l'école n'organise pas d'examen en interne. Soit la moitié pour la synthèse (CESS) et la moitié pour la dissertation.

La correction sera assurée par le professeur titulaire. Si l'équipe pédagogique le souhaite, des corrections collectives permettront échanges de copies et/ou vérifications.

- **Acheminement des dossiers**

Les documents imprimés seront livrés dans les écoles la semaine du **24 au 28 avril 2017**.

Par souci d'équité, les chefs d'établissements veilleront à **garantir la parfaite confidentialité de l'épreuve jusqu'au jour de la passation**. Il en va de la crédibilité de l'épreuve, des Directions et du réseau.

- **Inscriptions**

Les inscriptions sont à renvoyer **au plus tard pour le mardi 31 janvier 2017** à Madame MOULART au moyen du **formulaire ci-annexé** par courriel à l'adresse laurence.moulart@w-b-e.be.

Seules les inscriptions respectant les formes et délais seront prises en considération.

Je vous remercie de porter la présente circulaire à la connaissance des collègues concernés.

Didier LETURCQ,

Directeur général adjoint

Épreuve commune certificative de dissertation Formulaire d'inscription année 2016-2017

Je soussigné(e),
Préfet/Préfète des études, Directeur/Directrice, inscris l'établissement dont
les coordonnées sont reprises ci-dessous à l'épreuve commune certificative
de dissertation à destination des élèves de 6^e année de l'enseignement de
transition, selon les modalités de la présente circulaire.

Numéro FASE :
Nom de l'établissement :
Adresse :
Nom du chef d'établissement :
Adresse électronique du chef d'établissement :
Personne de contact (enseignant) :
Adresse électronique de la personne de contact :
Nombre de classes de 6 ^e de transition :
Nombre de professeurs concernés :
Nombre d'élèves concernés (+10%) :
Nombre de versions adaptées pour élèves à besoins spécifiques : - V1 (Arial 20) : - V2 (Arial 14) : - V3 (Dyslexic 12) :

Date :

Signature :

À renvoyer à Madame MOULART **pour le 31 janvier 2017 au plus tard** par
courrier électronique à l'adresse **laurence.moulart@w-b-e.be**.

**Seules les inscriptions respectant les formes et délais seront prises
en considération.**